AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-5-72 318383

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67-084 - STRASBOURG CEDEX
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67-070 - STRASBOURG -CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 4 au Bulletin n° 140 du mois de Mai 1972 — 29 Mai 1972

VIGNE

MILDIOU

Jusqu'au 26 Mai, les pluies ne furent pas suffisantes, dans la plupart des situations, pour permettre des premières contaminations par le Mildiou. Elles furent rapidement absorbées par le sol en raison de l'absence d'humidité en profondeur.

Par contre, les pluies souvent torrentielles qui ont intéressé une grande partie du vignoble le 27 Mai, ainsi que dans la nuit du 27 au 28 Mai, peuvent être considérées comme contaminatrices. Des taches primaires devraient apparaître à partir du 5 Juin.

En conséquence, un premier traitement fongicide sera à effectuer dans la période du 31 Mai au 2 Juin. Utiliser l'un des produits figurant sur la liste des pesticides que nous vous avons adressée.

TORDEUSES DE LA GRAPPE (COCHYLIS - EUDEMIS)

Les vols des Tordeuses de la grappe, contrôlés tant par piégeages alimentaires que par élevage, restent faibles et très irréguliers. Les conditions climatiques depuis le début des vols expliquent,en partie, le peu de captures en pièges alimentaires. Par contre, des vols de Cochylis ont été observés dans bien des parcelles au cours des quelques journées chaudes que nous avons connues durant la deuxième quinzaine du mois de Mai.

Nos observations antérieures nous permettent de souligner que des vols faibles et irréguliers en première génération se traduisent, bien souvent, par des attaques sérieuses de Cochylis et d'Eudémis. Il nous paraît donc opportun de profiter du traitement préconisé pour le Mildiou pour effectuer un traitement mixte (Mildiou - Tordeuses).

Les variations assez brutales des températures que nous avons connues et qui risquent de se poursuivre, vont perturber la période des vols et les durées d'incubation des oeufs. Aussi, il est conseillé de porter son choix sur un produit insecticide doué d'une longue rémanence.

Dans le vignoble de CLEEBOURG, ainsi que dans les vignobles du TOULOIS, cette intervention sera à retarder de 4 à 5 jours.

184

.../...

OIDIUM

Il nous semble indispensable de protéger le vignoble contre cette maladie qui risque de se manifester avec une certaine intensité sur les cépages sensibles. Lors du traitement mixte recommandé ci-dessus, ajouter un Soufre mouillable à la bouillie.

ERINOSE

L'Erinose a fait une apparition assez brutale au cours de ces huit derniers jours. Dans les jeunes parcelles contaminées, un traitement spécifique avec un acaricide systémique, serait à envisager.

Dans les parcelles normalement en production, le traitement soufré recommandé contre l'Oïdium semble être suffisant pour maintenir l'Erinose en-dessous du seuil de nuisibilité.

GRANDES CULTURES

HOUBLON

MILDIOU

Au cours de la dernière décade, l'élongation des lianes a été très importante (environ 1,00 m à 1,20 m selon les variétés).

Renouveler sans attendre le traitement fongicide pour couvrir la végétation non protégée.

PUCERONS

Les premières migrations de Pucerons ailés ont été notées à partir du 22 Mai. Actuellement, elles se poursuivent et on peut déjà observer, dans certaines parcelles, un assez grand nombre de Pucerons aptères. Il faut donc s'attendre à l'installation prochaine des premières colonies sur le feuillage.

En conséquence, il est vivement recommandé aux houblonniers, d'ajouter à la bouillie anti-Mildiou, un aphicide spécifique de préférence à action systémique, de façon à éviter l'installation des premières colonies.

Dans l'état actuel de la végétation (longueur des lianes 3 à 4 m), apporter au minimum 350 litres de bouillie à l'hectare.

Le Diméfox qui, au cours des trois dernières années, a donné les résultats les plus satisfaisants, pourra être utilisé en arrosage des pieds, dans la période du 10 au 20 Juin, de manière à assurer une protection efficace jusqu'à la récolte.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Depuis le dernier traitement (Note du 15 Mai), la végétation est restée lente. Sur pommier, Golden délicious n'a passé que de 10 à 11 feuilles et les fruits, du stade H à I. Jusqu'à ce jour, la protection pouvait être considérée comme satisfaisante, d'autant plus que les vergers correctement protégés se trouvent pratiquement indemnes de taches.

Nos dernières observations en laboratoire nous permettent de préciser que des contaminations primaires restent encore possibles. Elles ne sont pas à négliger car elles représentent environ un cinquième du potentiel de base.

Afin d'assurer une protection aussi parfaite que possible du feuillage et surtout maintenant des jeunes fruits, un nouveau traitement devra être exécuté dans les meilleurs délais.

.../...

OIDIUM

Bien que cette maladie semble se stabiliser dans les vergers, poursuivre l'élimination des pousses oïdiées. Profiter du traitement Tavelure pour ajouter un anti-Oïdium à la bouillie.

CARPOCAPSE DES POMMES

Les vols ont débuté depuis quelques jours dans nos élevages. Les études de pontes sous manchons sont effectuées dans trois postes de contrôle. Attendre un nouvel avis de la Station pour intervenir.

PETITS FRUITS

FRAMBOISIER

DIDYMELLA (Dessèchement des rameaux du framboisier)

Des contaminations graves sont à craindre. Renouveler le traitement contre cette maladie avant le 1er Juin.

CULTURES MARAICHERES

ANTHRACNOSE DU HARICOT

Des traitements préventifs visant la protection des filets pourront être entrepris dans toutes les parcelles où les symptômes d'Anthracnose auront pu être observés.

Ces traitements sont à faire :

- au stade 2 feuilles étalées,
- au stade formation des boutons floraux,
- au stade pleine floraison,
- au stade début de formation des filets.

Utiliser un produit à base de Folpet, Manèbe, Mancozèbe, Thirame, Zinèbe, à la dose de 2 kg de matière active à l'hectare. Le Captane est également recommandé à la même dose que les produits précédents.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles :
C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER.

Dernière Note parue : Supplément n° 3 au Bulletin n° 140 publié le 15 Mai 1972.

185